

Quelques notes prise lors de la table ronde organisée par l'ANRAT, l'OCCE et la MGI

le 14 avril dernier.

Table ronde : Quelles histoires les textes dramatiques entendent-ils partager avec l'enfance ?

José Morel Cinq-Mars, psychologue clinicienne et psychanalyste, auteure de *Quand la pudeur prend corps*

Marie-Laurence Le Cardinal, référente lecture publique hors-les-murs pour la Médiathèque Landowski (Boulogne-Billancourt 92)

Dominique Richard, auteur, parrain de la 5e édition du 1er juin des écritures théâtrales

Avec en modératrice **Hélène Chevrier**, rédactrice en chef de *Théâtral* magazine

Ces notes n'ont pas vocation à être un compte-rendu chronologique, exhaustif et fidèle de tous les propos échangés ; ils sont juste l'image subjective, l'écho de questions et d'intérêts personnels autour de la question de la censure ou de l'auto-censure dans les textes et les spectacles dramatiques pour la jeunesse.

Quand on écrit pour la jeunesse, quelles questions se pose-t-on ?

Dominique Richard dit ne pas se poser de question particulière, même pas sur la structure qui peut être a-chronologique, alterner passage de récit et de dialogues... L'âge du personnage « canalise » un peu ce qu'il écrit. La seule question importante pour lui est la question éthique : il se sent des responsabilités lorsqu'il écrit pour des enfants. « Cela me gênerait de transmettre aux enfants un constat désespéré sur la vie. Cela ne signifie pas que cela doit obligatoirement bien se terminer. Mes fins sont souvent des fins ouvertes, une autre période commence, j'affirme l'attente, mon personnage est là, bien présent et attend la suite » confie-t-il.

Vous avez écrit divers textes en reprenant des personnages apparus dans *Le journal de grosse patate*, est-ce le résultat d'une anticipation ?

DR : non je n'ai pas d'anticipation sur les épisodes suivants. Dans *Le journal* des personnages sont apparus que j'ai eu envie de voir grandir et évoluer...

Qu'est-ce qui a motivé ou motive la censure de textes ou spectacles JP ?

Dominique Richard répertorie 4 grands axes autour des quels la censure ou l'auto-censure des textes dramatiques JP s'organise :

-les thèmes ou thématiques : les textes qui abordent la violence, la sexualité, la mort, la religion ...
Il remarque néanmoins que la censure se fait la plus tenace contre les textes parlant de sexualité, de désir. On peut évoquer les interdictions de représentations de *Oh Boy*, (spectacle d'Olivier Le Tellier d'après un texte de Marie-Aude Murail, éditions École de loisirs) annulées par l'inspection académique du Val-de-Marne par exemple, pour cause de risque par rapport au « contexte social », ou celles de *Mon frère, ma princesse* de Catherine Zambon (éditions école des loisirs) qui aborde la question du genre . A Thouars en 2016, la séance a été annulée dans une école privée sous la pression de parents qui avaient lu la pièce et n'en voulaient pas pour leurs enfants.
Dominique Richard a lui-même été victime de la censure pour *Les cahiers de Rémi* publié aux éditions théâtrales. C'est un texte sur le temps, qui reprend les questions qui traversent déjà *Hubert au miroir* ou *Le Garçon de passage* : la constitution rétrospective de l'identité personnelle, l'instant de la transformation, le désir ...

-la langue : les textes qui ne respectent pas l'orthographe ou la correction de la langue sont écartés sous prétexte du mauvais exemple donné aux élèves. Les verbes non conjugués de Joël Jouanneau dans *L'Enfant caché dans l'encrier* (éditions actes Sud) ont parfois scandalisé. Les enseignants refusent aussi certains textes pour leur « vulgarité » (langage argotique, jurons, ...)

-la pensée intérieure : Dominique Richard insiste sur le fait que les adultes ne sont pas habitués à entendre exprimer la pensée intérieure des enfants...et finalement leur refusent : « les enfants ne pensent pas cela, ne peuvent pas penser ainsi, ne sont pas capables de ... ».

-la structure de la langue : refus des textes qui ne respectent pas un déroulement chronologique, qui n'ont pas une construction dialoguée... C'est l'auteur qui authentifie son texte comme un texte dramatique même s'il prend la forme d'un long monologue et de nombreux auteurs aujourd'hui écrivent avec une grande liberté et inventivité dans la structure dramaturgique, mais la réception de leur texte reste encore problématique.

Katell Tison-Delmat (coordonnatrice THEA pour l'OCCE) intervient alors dans les échanges pour signifier que l'association THEA vient en aide aux auteurs ou aux enseignants (parfois remis en cause dans leur projet autour de la venue des auteurs ou la découverte des textes contemporains) en s'appuyant sur la légitimité de la venue des écrivains dans les classes. « Il nous faut alors, dit-elle, rappeler les textes officiels, les injonctions ministérielles, les listes des textes proposées aux enseignants sur les sites ministériels etc... »

Peut-on tout dire, parler de tout à un enfant ?

José Morel Cinq-Mars rappelle les paroles de sa maman : « tu peux tout lire, mais parles-en après » et dit-elle j'ai lu bien des livres dont j'ai eu envie de parler ensuite (et pas tout le temps avec ma mère !).

« On peut tout dire à un enfant en particulier (on peut lui dire oui, tu as vu un meurtre, oui tu as été trouvé dans une poubelle, oui tu as commis cet acte de violence...) et être avec lui pour « supporter » ce qui lui est arrivé...La prévention c'est être capable d'accueillir la parole de l'enfant. S'il est cru, un enfant, qui a subi le traumatisme de l'inceste par exemple, pourra le surmonter...L'explication ne sert à rien, ce qu'il faut c'est l'écouter. Un enfant qui a été cru pourra faire la différence entre les adultes car l'idée qu'on peut faire confiance à tous les adultes est nocive.

Mais on ne peut pas parler de tout aux enfants (aux classes) sans préparation, médiation...On ne balance pas tout comme cela à une classe, un groupe...Les pièces qui abordent ces sujets, c'est bien car cela permet aux enfants de voir que tout n'est pas rose mais c'est le décalage, la forme (littéraire, symbolique, métaphorique) qui permet de les aborder. Quand les choses sont trop littérales c'est inutile, voire dangereux. La pire chose serait de leur enlever l'espoir.

La censure est une mauvaise réponse à une vraie question : celle du devenir, du comment on grandit. A la limite il faudrait plutôt « censurer » les mauvais spectacles et ne pas les montrer aux enfants... »

A la suite de son intervention a eu lieu une longue discussion sur les exigences : qu'est-ce qu'un spectacle réussi, exigeant...Est-ce que les enfants peuvent reconnaître ce travail, cette exigence ? Ou sont-ils des spectateurs faciles, faciles à berner, à manipuler ?

Dominique Richard affirme alors : « je suis kantien et je reste persuadé que le plaisir esthétique est un plaisir universellement partagé ! »

José Morel Cinq-Mars dit avoir suivi le conseil de sa maman, avoir lu toutes sortes de livres et qu'au fond, au bout d'un certain temps elle a su faire le tri...et donc reconnaître une œuvre de qualité.

« La mission des éducateurs, dit-elle, c'est de faire des propositions aux enfants qui vont complexifier leur vision du monde et faire progresser leur sens esthétique. L'important c'est de reconnaître, et faire re-connaître aux enfants, les spectacles qui laissent de la place au spectateur... Il existe des

spectacles qui vous attrapent (avec de la lumière, des images...), des spectacles dont il est difficile de s'extraire ; des spectacles pervers parfois qui semblent dénoncer quelque chose (la violence par exemple) mais ne sont pas sincères et finalement en jouissent...

Dominique Richard rappelle que justement le théâtre, comme art de la parole, est le lieu de la résistance à cela (cette forme de spectacle, de « spectaculaire »). Il rappelle aussi que depuis sa naissance le théâtre oscille entre son aspect de rigueur, économe de moyens, lieu de la parole chez les grecs et son aspect spectaculaire chez les latins...

(Une discussion s'ensuit sur les oscillations entre ces deux pôles dans l'histoire du théâtre et des civilisations, leur grandeur et leur décadence...)

Catherine Le Moullec, avril 2019.